

# Moi, électeur...



La solidarité, la responsabilité, la démocratie, sont les valeurs qui guident l'action de la MSA depuis son origine. Depuis 1949, les adhérents de la MSA élisent leurs représentants. Leur participation forte au vote montre leur attachement à ce système démocratique.

**Pour le faire perdurer, vous devez le soutenir par votre vote.**

## Électeurs de la MSA, qui êtes-vous ?

En 2015, vous êtes 61 887 votants, répartis en trois collèges : exploitant, salarié, employeur de main-d'œuvre

**Aude:** 13767 exploitants  
16954 salariés  
1323 employeurs de main-d'œuvre

**Pyrénées-Orientales:**  
9328 exploitants  
19443 salariés  
1072 employeurs de main-d'œuvre

Pour voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales. Pour cela plusieurs conditions :

- être âgé de 16 ans au moins,
- être en pleine possession de vos droits civiques,
- appartenir à l'un des trois collèges électoraux en tant que cotisant ou bénéficiaire, actif ou retraité,
- être à jour au 1<sup>er</sup> avril 2014 du paiement de vos cotisations réclamées depuis six mois au moins,
- avoir votre résidence sur le territoire métropolitain.

## Pour qui allez-vous voter ?

Vous devez désigner 835 élus titulaires et suppléants (446 élus dans l'Aude et 389 élus dans les PO)

	AUDE	P.-O.
<b>Nombre d'élus</b>	<b>446</b>	<b>389</b>
Collège des exploitants	244	206
Collège des salariés	102	93
Collège des employeurs de main-d'œuvre	100	90

Le nombre d'exploitants ou d'employeur de main-d'œuvre étant trop faible dans certains cantons, ceux-ci sont regroupés pour constituer un territoire plus vaste. Les votants de ces territoires vont donc désigner leurs élus pour plusieurs cantons.

## Et après le vote ?

**Le dépouillement a lieu le 3 février.** Les résultats seront communiqués très rapidement sur notre site internet [www.msagrandsud.fr](http://www.msagrandsud.fr) et dans la presse. Vous connaîtrez ainsi vos élus dans votre canton.

Les élus cantonaux se réuniront en Assemblée Générale le 27 mars pour élire le Conseil d'Administration de la Caisse de MSA Grand Sud, lequel désignera à son tour un Comité Départemental de l'Échelon Local pour chaque département.

Parallèlement, dans le courant des mois de février et mars, un président cantonal sera désigné au niveau de chaque canton.

## Pourquoi allez-vous voter ?

Moi, je vote...

- « pour participer à la vie démocratique de ma caisse de MSA. »
- « car j'aime la démocratie, à tous les niveaux. »
- « pour avoir un interlocuteur direct : un élu près de chez moi, dans mon canton. »
- « pour pouvoir signaler un problème ou demander un renseignement à un agriculteur qui me connaît. »
- « pour être représenté. »
- « pour décider, et non laisser les autres décider pour moi. »
- « pour être acteur de ma protection sociale. »
- « pour soutenir le mutualisme. »
- « pour soutenir un régime où je suis représenté, contrairement au régime général. »
- « pour soumettre des vœux aux assemblées générales, qui changeront, j'espère, les lois qui ne conviennent pas à la réalité du terrain. »
- « pour soutenir le secteur agricole, sa spécificité et sa force. »
- « pour défendre mes intérêts et ceux de l'agriculture en élisant des agriculteurs, exploitants ou salariés, de mon canton. »

# Terres Solidaires du grand sud



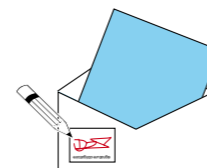
**DU 12 AU 27 JANVIER 2015, JE VOTE!**

Début janvier, vous avez reçu, chez vous, le matériel de vote.

*Votez aussitôt!*

Vous avez reçu : 2 enveloppes, les bulletins de vote et, pour le collège salarié, les professions de foi de chaque syndicat.

1. Glissez votre bulletin de vote dans l'enveloppe de couleur. Pour le 2<sup>ème</sup> collège des salariés, le vote se fait pour une liste entière (sans rature). Pour le 1<sup>er</sup> collège des exploitants et le 3<sup>ème</sup> collège des employeurs de main-d'œuvre, le vote étant individuel, vous pouvez rayer des noms.
2. Glissez l'enveloppe de couleur dans l'enveloppe de retour T. **Surtout, n'oubliez pas de signer au dos de l'enveloppe**, dans le cadre prévu à cet effet. Sinon votre vote serait enregistré comme nul.



3. **Postez avant le 27 janvier.** Ne déposez pas votre lettre à la MSA. Le cachet de la poste est indispensable pour valider votre vote.



Vous avez reçu par courrier un identifiant et un code confidentiel (8 chiffres).

Rendez-vous sur le site : [www.jevoteenligne.com/msa2015](http://www.jevoteenligne.com/msa2015)

Ce site est sécurisé et anonyme. Il est impossible d'établir un lien entre votre nom et l'expression de votre vote.

1. Vous vous connectez avec votre identifiant.
2. Vous votez. Votre bulletin de vote apparaît et affiche votre choix.
3. Vous validez votre vote (avec votre code confidentiel). Le bouton « VOTER » devient alors actif.
4. Un accusé de réception s'affiche.

Si vous souhaitez vérifier que votre bulletin de vote a bien été reçu, il suffit de vous identifier à nouveau sur le site de vote.

**Vous pouvez voter du lundi 12 janvier 2015 à 8h00 jusqu'au mardi 27 janvier 2015 à minuit.**

# La MSA dans votre quotidien



Retrouvez un rapide panorama sur l'influence de la MSA dans votre quotidien : quelques exemples de réalisations durant ces cinq dernières années, années du dernier mandat de vos élus cantonaux.

Tout d'abord, la MSA vous protège au quotidien : pour votre santé, votre logement, etc., pour vous et votre entourage. Elle distribue en moyenne chaque année 500 millions d'euros (M€) de prestations légales et 4 à 7 M€ d'aides individualisées, alors qu'elle encaisse 130 M€ de cotisations.

Organisée en guichet unique, elle centralise ainsi toutes vos prestations (santé, famille, retraite) et vous permet de n'avoir qu'un seul interlocuteur.

### Nous veillons à ce que vous bénéficiiez de tous vos droits

Vous avez des droits et des devoirs. Vous devez toujours déclarer à la MSA les changements dans votre situation, et vos droits découlent de ces déclarations.

Pour vérifier que vous bénéficiez de tous vos droits, la MSA a mis en place des « Rendez-vous Prestations ». Un conseiller rencontre un adhérent pour examiner l'ensemble de sa situation.

Bilan positif : 1070 nouveaux droits (en santé, famille ou retraite) ont été ouverts parmi les 1541 adhérents invités.

### Vous soutenir lors de difficultés

La MSA soutient tous ses assurés, exploitants et salariés. Les élus et le personnel de la MSA sont mobilisés au quotidien pour vous accompagner.



■ L'accueil dédié à la crise, à Arzens en octobre 2014.

La MSA met en œuvre des dispositifs, tels que les plans de paiements (reports d'échéances sans pénalités) et la prise en charge de cotisations, pour aider les entreprises agricoles à franchir le cap des difficultés, en attendant d'un redressement de la situation.

Ainsi, chaque année, ce sont environ 1 800 exploitants (et même 2 870 exploitants en 2010), qui bénéficient de cet échelonnement de cotisations, pour un montant global de 8 à 12 M€ annuels.

De plus, des mesures exceptionnelles peuvent être mises en place. Par exemple, suite aux intempéries de l'été 2014, des accueils ont été assurés dans les campagnes pour accélérer le traitement des demandes de prise en charge. Environ deux cents personnes ont été reçues durant les huit permanences tenues par un conseiller en protection sociale et un agent du recouvrement.

Avec les programmes Avenir En Soi, vous pouvez réaliser un bilan pour vous réorienter professionnellement. Une centaine de personnes ont ainsi construit un nouveau projet de vie. Lors de situations de détresse, un numéro Agri'Écoute 09 69 39 29 19 complète la cellule d'accompagnement local 04 68 11 77 01. Celle-ci, regroupant le service social et médical, aide chaque année une dizaine de personnes en très grosses difficultés.

### Nous veillons aussi à votre santé

En complément des campagnes de vaccination, de dépistages des cancers et des bilans de santé gratuits pour tous les âges, la MSA multiplie des ateliers dans les cantons pour vous permettre de rester en forme. Depuis 2010, près de 1 700 adhérents ont participé aux ateliers Bien Vieillir, Pep's eurêka, Santé précarité, Nutrition santé ou Éducation thérapeutique cardiovasculaire.

### Votre sécurité au travail est aussi notre préoccupation

Des spécialistes de la prévention et de la sécurité au travail sont là pour vous conseiller. Ils organisent régulièrement des actions phare sur des thématiques : formation au secourisme, diagnostic gratuit des tracteurs, présentation de nouveaux matériels pour la taille, démonstration de contention bovine, aménagement de cave par des ergonomes...

### Viellir près des vôtres

Les réseaux gérontologiques créés par la MSA coordonnent différents professionnels de santé autour du patient, afin que ce dernier puisse vieillir chez lui.

Pour permettre à la population agricole de rester dans son pays, la MSA travaille actuellement à la création de Maisons d'Accueil Rurales pour Personnes Âgées (Marpa), petites unités de vie pour ceux qui cherchent un mode d'hébergement proche de leur domicile. Une Marpa est en projet à Fourques (66), une autre à Villesèque des Corbières (11).

### Maintenir des services dans le milieu rural

Outre les permanences régulières (6 dans l'Aude et 8 dans les PO) et l'intervention des conseillers en protection sociale, la MSA s'est associée avec d'autres organismes afin d'ouvrir des Relais de Service Public dans l'Aude (Belpech, Bram, Capendu, Fanjeaux, Ilhes-Cabardes, Montreal, Mouthoumet, Pexiora, Villasavary, Villepinte) et dans les Pyrénées-Orientales (Arles-sur-Tech, Estagel, Ille-sur-Têt, La Llagone, Olette, Saillagouse, Tautavel).

### Vielle de 70 ans, la MSA évolue pourtant en permanence

Votre Caisse de MSA s'est toujours adaptée aux exigences de son environnement. La population agricole se réduisant, la MSA a vu les moyens qui lui sont alloués, baisser.

Ainsi, après avoir fusionné les deux entreprises de l'Aude et des Pyrénées-Orientales pour créer la MSA Grand Sud, elle a spécialisé son activité sur chacun de ses deux sites, pour gagner en cohérence et en efficacité. Sa gestion rigoureuse a permis de résorber son déficit et d'augmenter considérablement la productivité de ses services.

Cependant, vous avez conservé les mêmes contacts : les accueils physiques, téléphoniques, et la relation électronique qui a connu des progrès significatifs.

La MSA a développé des services sur internet. Sur [www.msagrandsud.fr](http://www.msagrandsud.fr), vous trouvez rapidement de l'information, vous consultez votre dossier personnel de manière sécurisée, vous effectuez des déclarations, vous vous procurez des attestations, etc. (Une cinquantaine de télé-services sont accessibles sur identification). Une application, pour l'instant destinée aux particuliers, complète l'offre en permettant la consultation des paiements et une simulation de droit à une couverture santé complémentaire (CMU-C ou ACS).



■ Réunion de travail des élus au siège de Narbonne.

## À quoi sert votre élu MSA ?

La proximité reste une valeur importante. Grâce à son réseau d'élus au niveau des cantons de chaque département, la MSA recueille les remarques que vous pouvez lui transmettre. Et celles-ci, après avoir fait l'objet de vœux aux assemblées générales, se transforment parfois en loi, comme ce fut le cas avec la création des indemnités journalières maladie pour les exploitants!

Parce qu'il partage votre quotidien dans votre canton, l'élu MSA connaît vos problématiques et peut faire remonter l'information auprès du conseil d'administration de votre MSA. Les administrateurs peuvent ainsi orienter leurs actions grâce à cette écoute du terrain.

Le conseil d'administration définit les politiques et les moyens financiers à mettre en œuvre. Cependant il n'agit pas seul. Plusieurs instances fonctionnent de façon régulière, avec pour chacune d'elle des attributions spécifiques. Elles émettent des avis sur des dossiers individuels et certains plans d'actions (prestations extra légales, prévention des accidents du travail).

De même, un Comité départemental d'élus fonctionne dans l'Aude et l'un dans les Pyrénées-Orientales, afin de maintenir une relation et un ancrage départemental.

Grâce à ce mode de fonctionnement, la MSA peut prendre en compte les circonstances particulières plutôt que d'appliquer de manière aveugle les règles administratives.

## Être jeune à la MSA, c'est bénéficier d'un coup de pouce pour devenir autonome



■ Les gagnants de l'Appel à Projet Jeunes à Ponteilla en 2012

✓ **Appel à Projet Jeunes** : la MSA propose des bourses pour vos projets. L'APJ concerne les jeunes de 13 à 22 ans voulant dynamiser leur vie en milieu rural.

✓ **Pré vert** : c'est un concours qui s'adresse, tous les deux ans, aux établissements de l'enseignement général et agricole. Son objectif est de responsabiliser des élèves citoyens sur une thématique de société.

✓ **Trophée Prévention Jeunes** : toujours en collaboration avec les établissements scolaires, la MSA organise un concours, au niveau du Languedoc Roussillon, sur le thème de la sécurité au travail. Chaque année, ce sont des centaines de jeunes, qui préparent ce travail durant plusieurs mois, motivés à bloc pour remporter un prix.

✓ **Instants Santé Jeunes** : au niveau individuel, les Instants Santé vous offrent la possibilité, si vous avez entre 16 et 24 ans, de bénéficier d'une consultation avec le médecin de votre choix, pour discuter sereinement de vos préoccupations. Vous recevez également un chèque cadeau de 50 € sur un équipement sportif ou pour une prestation dans une salle de sports.

Bientôt les études ? Besoin de se former au Brevet d'Animateur ou de Directeur ? Envie de vacances ? Là aussi, **la MSA vous aide à financer vos projets.** (Certaines prestations sont sous conditions de ressources).

# Moi, ambassadeur de la MSA, je la soutiens pour :



**Jacques SERRE,**  
Président anciens exploitants  
FDSEA11, élu chambre d'agriculture  
Aude et région  
« ses valeurs de mutualisme, de  
proximité, d'écoute, de partage. »



**Claude JORDA,**  
Président anciens exploitants  
FDSEA66, vice-président chambre  
d'agriculture  
« sa proximité, son soutien aux  
agriculteurs. »



**Christelle ROBIN,**  
Présidente Fédération  
Départementale Familles Rurales  
(Aude)  
« La MSA partage des valeurs  
communes à Familles Rurales :  
nos actions sont fondées sur  
la responsabilité, le soutien et

l'accueil des plus fragiles, la solidarité, la participation  
et l'engagement dans la société. »



**Franck DADIES,**  
Conseiller commercial Groupama,  
Président Foyers Ruraux du  
Roussillon (Pyrénées-Orientales)  
« Les valeurs mutualistes. Pour  
continuer d'être à l'écoute de tous  
face aux difficultés du monde rural  
en général. »



**Jean-Luc PUJOL,**  
Vigneron, Maire de Fourques  
(Pyrénées-Orientales)  
« pour continuer à faire rayonner  
l'action de la MSA pour le rural. »



**Alain CASTELLO,**  
Maire de Villesèque des Corbières  
(Aude)  
« les valeurs mutualistes, le  
partage, le projet MARPA sur la  
commune. »



**Didier SIE,**  
cadre MSA et Maire d'Aragon (Aude)  
« défendre ses valeurs, son  
guichet unique et la proximité  
avec ses adhérents. »



**Isabelle MOULICHON,**  
Médecin directeur du centre de  
gestion Dépistages 66  
« sa combativité afin de maintenir  
le secteur agricole et de le  
pérenniser. »



**Philippe PEYTOUR,**  
Médecin directeur du dépistage des  
cancers Adoc 11  
«son implication dans la  
prévention. »



**Renaud PUJOL,**  
Délégué du Défenseur des Droits  
(Aude)  
« garantir la continuité du régime  
de protection sociale agricole.  
Et pour la valeur de Solidarité  
soutenue par la MSA: il est  
important de favoriser la cohésion  
sociale dans des périodes économiquement difficiles  
pour le maintien d'une société harmonieuse. »



**Louise REY,**  
administrateur: CAF, J. Sauvy,  
Amicale des retraités de la mutualité  
agricole, Chorale Canta canta, et élue  
municipale (Pyrénées-Orientales)  
« pour que la participation aux  
élections soit élevée, garante du  
maintien du régime agricole. »



**Rose de MONTELLA,**  
Présidente association Joseph Sauvy  
(Pyrénées-Orientales)  
« par conviction. La MSA est très  
utile pour le monde agricole et  
rural. Pour sa proximité. »



**Clément GALINIER,**  
Président Génération Mouvement  
(Aude)  
« pour les actions de terrain  
auprès des adhérents Génération  
Mouvement.»



**Guy CHIFFRE,**  
Conseiller en Protection Sociale MSA  
et Maire de Fourmes (Aude)  
« les valeurs qu'elle m'inspire et  
dans lesquelles je me reconnais.  
Je m'efforce de communiquer  
toutes ces valeurs dans mon travail  
quotidien au service de la clientèle ;  
parce que je nourris un profond respect vis-à-vis de  
l'Institution que je représente et les adhérents que j'ai  
l'honneur de servir. »

# Moi élu, je ...



## Christine Albert

Élue depuis 15 ans dans le 1<sup>er</sup> collège exploitant. Présidente du canton de Sigean.

« Mon rôle d'élue est d'être le trait d'union entre le président Claude Bertolotti, les délégués et les adhérents. Nous faisons remonter les préoccupations de la base.

Dès qu'il y a une particularité ou un souci dans la vie de quelqu'un, nous essayons de voir s'il a besoin de soutien. Nous proposons par exemple un rendez-vous avec l'assistante sociale. Nous servons de relais. Nous ne sommes pas là pour rentrer dans la vie des gens ! Mais il faut aller vers les gens. Ils ne viennent pas spontanément raconter leurs soucis. Cette intervention de l'élue est primordiale.

L'information aussi est importante. Il est nécessaire que les adhérents sachent qu'ils ont un délégué près de chez eux. Aussi, nous accompagnons des actions de terrain, afin de favoriser le lien social et les rencontres avec les assurés.

La MSA est le seul organisme social qui donne la possibilité de voter. Si nous n'avons pas de MSA, il n'y aurait que des Urssaf avec lesquels nous n'aurions ni dialogue, ni contact à l'intérieur. Le vote est utile et nécessaire pour préserver notre système de protection sociale mutualiste et solidaire. Et plus la participation au vote sera importante, plus notre régime agricole sera reconnu. Il est de notre responsabilité de voter. »



## Olivier Lacaze

Élu depuis 15 ans dans le 3<sup>ème</sup> collège employeur de main-d'œuvre.

Président du canton Côte Vermeille.

« Issu du monde viticole, la MSA est pour moi, et pour les viticulteurs en général, un partenaire naturel. Mon rôle d'élue est de promouvoir l'institution de la MSA et

de la faire perdurer.

Aussi, nous avons réalisé des actions sur la commune, avec l'ouverture d'un bureau d'aide sociale, pour aider les personnes âgées, les missions retraite, etc.

Je pense que la solidarité est incontournable dans ce monde : pour garder le lien avec les personnes âgées, pour soutenir le monde agricole qui souffre. La MSA accompagne les agriculteurs par exemple pour les paiements, elle fait beaucoup pour les jeunes aussi... Elle tient un rôle important.

Ce n'est pas facile de convaincre quelqu'un de voter. Mais voter, c'est conserver ce lien historique. C'est aussi notre avenir.

Voter pour la MSA nous permet de ne pas être noyé dans un régime général.

C'est important pour nous, le monde agricole. »



## René Paraire

Élu depuis 30 ans dans le 1<sup>er</sup> collège exploitant. Président du canton de Thuir.

« L'élue est un lien entre le terrain et les instances. Son rôle est d'accompagner les adhérents dans les démarches auprès de la MSA, d'informer, de conseiller, d'expliquer ce à quoi les gens ont droit

ou non. En fait, nous expliquons en permanence ce que la MSA fait pour ses ressortissants. Ce rôle est parfois ingrat : les gens peuvent râler et nous sommes les premiers interlocuteurs à être sur le terrain. Mais il y a une synergie efficace sur le terrain avec les agents de la MSA ; c'est ce qui me motive encore, pour reconduire, à 51 ans, un mandat. D'ailleurs c'est le seul mandat que je reconduis.

Je pense que la MSA est le seul organisme où la voix de l'adhérent se fait entendre jusqu'au plus haut niveau. Nous pouvons encore agir quand nous sommes en bas. Il y a quelque chose de merveilleux : le recours à l'amiable quand nous sommes en situation de crise. C'est le côté humain de la MSA.

À la MSA, nous continuons d'exister, nous les agriculteurs, c'est là le principal. Ce n'est pas le cas dans les autres organismes. »



## Yvan Fournier

Élu depuis 10 ans dans le 2<sup>nd</sup> collège salarié. Président du canton de Lézignan Corbières.

« Je suis élu MSA pour rendre service, si possible, aux adhérents. Dans les villages, il est possible de s'apercevoir si des personnes ont besoin d'aide, ou si elles sont désespérées...

En tant qu'élus, nous pouvons faire avancer certains dossiers. Nous avons un accès plus facile grâce à nos contacts dans la MSA. Nous servons d'informateur. Ce qui m'importe le plus, c'est la proximité : qu'on puisse aider les gens qui sont dans le besoin. Je pense que la MSA doit rester proche des adhérents.

C'est bien que nous ayons notre propre régime de sécurité sociale. C'est très bien que nous ayons des élections à la MSA, contrairement au régime général. C'est la démocratie.

Ton vote peut changer les choses. Plus il y aura d'élus (salariés et employeurs) qui s'inscrivent dans le bon sens pour discuter, et plus les choses iront mieux. Et nous arrivons à faire avancer les choses !

Nous avons ce droit de pouvoir voter : il faut au moins aller voter. C'est notre devoir civique.

Nous avons cette chance de pouvoir voter à la MSA. »

Directeur de la publication : Paul Schurdevin

Mise en page et impression :

ENCRE VERTE - Tél. : 04 68 61 07 00

IMPRIM'VERT®

Rédaction et crédits photos : MSA Grand Sud, CCMSA

services images : Teo Lannie

ISSN 1621-5656